

LA VIE APRÈS LA MORT (PARTIE 1 DE 2): UNE DISCUSSION

Évaluation: 3.4

Description: La nécessité de croire en la vie après la mort.

Catégorie: [Articles](#) [L'au-delà](#) [Le voyage de l'âme après la mort](#)

par: iie.net (version éditée par IslamReligion.com)

Publié le: 31 Mar 2008

Dernière mise à jour le: 31 Mar 2008

La question à savoir s'il existe ou non une vie après la mort ne relève pas de la science; car la science ne s'intéresse qu'à la classification et à l'enregistrement de données. De plus, ce n'est que depuis quelques siècles que l'homme s'intéresse aux recherches scientifiques, au sens moderne du terme, alors qu'il est familier avec l'idée de la vie après la mort depuis des temps immémoriaux.



Tous les prophètes de Dieu ont appelé leur peuple à adorer Dieu et à croire en la vie après la mort. Ils ont tellement insisté sur la croyance en la vie après la mort que le moindre doute concernant son existence était considéré comme un rejet de Dieu et rendait dénuées de sens toutes les autres croyances. Des prophètes de Dieu sont venus et sont repartis, leurs missions ont été réparties sur des milliers d'années et pourtant, ils ont tous parlé de la croyance en la vie après la mort. Le fait même qu'ils aient tous traité de cette question métaphysique avec autant d'assurance et d'unanimité démontre que la source de leur science de l'au-delà était la même, c'est-à-dire la révélation divine.

Nous savons également que les peuples de ces prophètes de Dieu s'opposaient violemment à eux, surtout sur la question de la résurrection, chose qu'ils croyaient tout à fait impossible. Mais en dépit de cette opposition, les prophètes ont conquis de nombreux fidèles sincères. On peut se demander ce qui a poussé ces nouveaux fidèles à abandonner leurs anciennes croyances, les traditions et coutumes de leurs ancêtres, courant ainsi le risque d'être totalement ostracisés par leur communauté. La réponse est tout simplement qu'ils ont utilisé leur intelligence et laissé parler leur cœur, ce qui les amenés à comprendre la vérité. L'ont-ils comprise pour l'avoir expérimentée? Non, bien sûr, car nul ne peut faire l'expérience de la vie après la mort pour ensuite en revenir.

En fait, en plus de la conscience perceptuelle, Dieu a donné à l'homme une conscience rationnelle, esthétique et morale. C'est cette conscience qui guide l'homme face aux

réalités qui ne peuvent être vérifiées par des données sensorielles. C'est pourquoi tous les prophètes de Dieu, en invitant les gens à croire en Dieu et en l'au-delà, faisaient appel à leurs côtés esthétique, moral et rationnel. Par exemple, lorsque les idolâtres de la Mecque ont nié la possibilité d'une vie après la mort, le Coran a exposé la faiblesse de leur position en présentant des arguments logiques et rationnels :

« Oubliant qu'il a été créé, il Nous propose une comparaison (en demandant) : « Qui redonnera vie aux ossements lorsqu'ils auront été réduits en poussière? ». Dis : « C'est Celui qui les a créés la première fois qui leur redonnera vie, car Il connaît parfaitement toute création. C'est Lui qui, de l'arbre vert, a fait du feu pour vous; et à partir de cela, vous allumez [vos propres feux]. Celui qui a créé les cieux et la terre ne serait-Il pas capable de créer leurs pareils? Oui, bien sûr! Car Il est le Créateur suprême, l'Omniscient. » (Coran 36:78-81)

À une autre occasion, le Coran affirme clairement que les mécréants ne se fondent sur rien de solide pour nier l'existence de l'au-delà. Leur raisonnement n'est basé que sur des conjectures :

« Et ils disent : « Il n'y a pour nous que la vie d'ici-bas : nous mourons et nous vivons, et seul le temps nous fait périr. » De tout cela, ils n'ont en réalité aucune connaissance et ne font qu'émettre des conjectures. Et quand on leur récite Nos révélations si claires, le seul argument qu'ils émettent est : « Faites revenir nos ancêtres, si vous êtes véridiques. » (Coran 45:24-25)

Il ne fait aucun doute que Dieu ressuscitera tous les hommes, mais pas à notre fantaisie; Dieu a Ses propres plans et Il fait ce qu'Il veut. Un jour viendra où l'univers tout entier sera détruit et où tous les morts seront ressuscités et amenés devant Dieu. Ce jour marquera le début d'une vie éternelle, et chaque personne sera rétribuée par Dieu sur la base de ses bonnes et de ses mauvaises actions.

L'explication que donne le Coran sur la nécessité de la vie après la mort est en parfaite harmonie avec la conscience morale de l'homme. S'il n'y avait pas de vie après la mort, la croyance même en Dieu n'aurait plus sa raison d'être; et même si l'on croyait en Dieu, on croirait en un Dieu injuste et indifférent qui aurait créé l'homme et se serait par la suite complètement désintéressé de son sort. Mais Dieu est juste et Il châtiara les tyrans dont les crimes sont innombrables : meurtre de milliers de personnes innocentes, corruption de leur peuple, esclavage de personnes pour combler leurs caprices, etc. L'homme ayant une vie relativement courte en ce monde, et ce monde n'étant pas éternel, les châtiments ou les rétributions qui équivalent aux mauvaises ou aux bonnes actions des gens ne peuvent être pleinement appliqués, ici. Le Coran affirme de façon catégorique que le Jour du Jugement viendra et que Dieu décidera du sort de chaque âme, sur la base de ses actions :

« Ceux qui ne croient pas disent : « Nous ne verrons pas venir l'Heure. » Réponds : « Par mon Seigneur! Elle vous surprendra à coup sûr! [Mon Seigneur est] Celui qui

connaît l'invisible et rien, dans les cieux comme sur la terre, ne Lui échappe, [cette chose] fut-elle du poids d'un atome, ou d'un poids plus grand ou moindre. Et il n'est rien qui ne soit inscrit dans un Livre explicite. [Cela] afin qu'Il récompense ceux qui croient et font le bien. Pour eux, il y aura un pardon et un don généreux. » Mais ceux qui s'efforcent [de réfuter] Nos révélations et qui Nous défient recevront un douloureux châtiment. » (Coran 34:3-5)

Le Jour de la Résurrection sera le Jour où les attributs de justice et de miséricorde de Dieu se manifesteront pleinement. Dieu couvrira de Sa miséricorde ceux qui auront souffert pour Lui en ce bas monde, croyant fermement qu'un bonheur éternel les attendait. Mais ceux qui auront abusé des bienfaits de Dieu, ne se préoccupant guère de l'au-delà, seront dans un état des plus misérables. Établissant une comparaison entre eux, le Coran dit :

« Celui à qui Nous avons fait une belle promesse dont il verra l'accomplissement [dans l'au-delà] est-il comparable à celui que Nous avons comblé de biens en ce monde et qui, le Jour de la Résurrection, devra comparaître (devant Nous)? » (Coran 28:61)

L'adresse web de cet article:

<https://webcache001.islamreligion.com/fr/articles/275/la-vie-apres-la-mort-partie-1-de-2>

Copyright © 2006 - 2026 IslamReligion.com. Tous droits réservés.